

## ABONNEMENT.

## Saumur :

Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

## Poste :

Un an . . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
30 Avril 1873.

## Election de Paris

Du 27 avril 1873.

Les journaux nous livrent leur première impression sur l'élection que vient de faire la capitale. Il est bon de recueillir les commentaires.

Entendons d'abord les triomphateurs. Leur langage est significatif.

Voici ce que dit la *Republique française* :

« Quel est notre vœu, en ce jour de victoire ? Il est simple et modeste. Nous demandons en grâce à ce pouvoir, qui nous a toujours méconnus, nous qui sommes la vraie majorité du pays, nous lui demandons, pour l'honneur et pour le bien de la France, de cesser enfin de traiter la démocratie en subalterne et en ennemie, de gouverner le pays républicain suivant les principes de la République, de tourner les regards vers l'avenir au lieu de regarder le passé, et de s'abandonner avec confiance aux destinées de notre patrie. »

En même temps, le journal de MM. Ranc, Challemel-Lacour et Gambetta publie le texte d'une adresse qu'ils ont envoyée aux radicaux de province pour leur annoncer le résultat de l'élection.

On lit dans le *Corsaire* :

« Devant ces élections, qui sont le Waterloo de la réaction, le gouvernement doit comprendre que le règne des classes dirigeantes est fini et qu'il est temps que le règne de la nation commence.

» Il doit comprendre qu'il n'est plus possible à personne de gouverner sans l'opinion publique, sans la démocratie, qui vient à

Paris de manifester sa puissance et d'exprimer sa volonté par cent soixante-dix-huit mille suffrages.

» Il doit comprendre que l'instabilité du provisoire et que les expédients d'une politique d'équivoque ne suffisent plus à un peuple qui veut être libre et qui mérite de l'être.

» Il doit comprendre enfin que le moment est venu de rendre à la nation la disposition d'elle-même, l'exercice de sa souveraineté, et qu'il a le devoir de se faire, devant les factions monarchiques, l'exécuteur des vœux de cette nation qui s'appelle la France. »

Le *Rappel*, qui veut gagner M. Thiers, s'applique à prouver que le vote ne doit pas être répudié par le Président de la République :

« Nous n'avons pas déclaré la guerre au gouvernement, et, par conséquent, nous ne l'avons pas vaincu. Nous l'avons rappelé sur le terrain de la République, d'où les intrigues royalistes l'éloignaient peu à peu ; nous l'avons rappelé sur le terrain du Message, que toute la France avait applaudi et que M. de Rémusat avait eu le tort de n'accepter qu'en termes équivoques.

» Ce qui est vaincu, c'est la royauté, c'est la droite qui la représente. Ce qui triomphe, c'est la République, et celui qui a fait le Message ne peut ni s'attrister ni s'effrayer de ce triomphe. »

Enfin, M. Paul Meurice, dans le *Peuple souverain* :

« L'élection de M. Barodet n'est pas une menace, c'est un avertissement. »

Donnons aussi le cri de triomphe de notre confrère de Saumur ; M. Henri Roland s'exprime ainsi dans le *Courrier de Saumur* :

« Vive la République ! Courbez la tête, valets de plume et condottières de la réac-

tion ! Brise tes presses, immonde faction bonapartiste ! La voix de la nation étouffe tes clameurs et tes appels au meurtre. Le temps des guet-à-pens et des nuits sanglantes est passé, voilà désormais le vrai terrain de la lutte ; l'urne électorale. Le suffrage universel a parlé. Pacifique triomphe, solennelle et imposante manifestation de la volonté du peuple, l'élection d'hier ferme l'ère des révolutions violentes. Les républicains ne s'en iront plus maintenant peupler les pontons et les bagnes, car nous tenons la République. A l'âge héroïque succède l'ère de l'apaisement ; tous les droits que nous ne pouvions conquérir qu'à coups de fusil, et qu'en rougissant le pavé de notre sang, nous les conquerrons maintenant avec le bulletin de vote, car c'est avec un bulletin de vote que Paris vient de sauver la France et la République ; car en présence de cette éclatante affirmation de l'opinion, tu n'oseras pas, Assemblée caduque et qu'on renie, porter la main sur le suffrage universel, et désobéir au peuple, ton souverain !

» Vive Paris ! Vive la France ! Vive la République démocratique ! »

Passons aux journaux qui étaient partis en guerre pour M. de Rémusat. Le plus ardent et le plus intolérant était certainement le *XIX<sup>e</sup> Siècle*. Voici ce qu'il dit :

« Nous comptons que la population parisienne montrerait plus de bon sens, plus de fermeté de caractère, plus d'esprit politique.

» Mais tout en acceptant son verdict, nous n'en restons pas moins convaincus que la ligne de conduite suivie par ce journal est celle qui doit rallier en France tous les honnêtes gens, tous les hommes éclairés, tous ceux qui ont souci de l'indépendance et de l'honneur de la patrie, tous ceux qui aiment sincèrement la vraie liberté.

» Nous continuerons à défendre résolument l'idée républicaine que nous avons déjà soutenue, à travers tant de périls et d'incertitudes. Elle est pour nous l'ancre de sa-

lut. Nous la défendrons à la fois contre ses deux ennemis, contre ceux qui espèrent ramener un roi par un coup d'État, contre ceux qui nous le ramèneraient à la suite d'une révolution. »

N'oublions pas de noter que le *XIX<sup>e</sup> Siècle* a fait une belle découverte. Il nous apprend qu'il y a nombre de royalistes parmi les électeurs de Barodet. En sorte que, d'après M. Schnerb, ce sont les royalistes qui l'ont emporté dans le scrutin d'hier. C'est une thèse passablement originale, qui ne recommande pas le bon sens de celui qui la pose, mais que nous tenons à signaler.

Le *Journal des Débats* se donne vingt-quatre heures pour apprécier un résultat qui doit le troubler étrangement.

Le *Figaro* se recueille également.

Quant au *Paris-Journal*, qui s'était dévoué à voter pour M. de Rémusat tout en le combattant, il reprend sa liberté en ces termes, qui peuvent également servir de leçon pour l'avenir aux conservateurs fourvoyés en la compagnie de M. de Rémusat :

« M. Barodet est nommé député de Paris à une éclatante majorité.

» Tel est le fruit de la campagne souverainement impolitique et maladroite du gouvernement.

» M. de Rémusat a détourné de lui beaucoup de conservateurs et n'a pas attiré à lui les révolutionnaires.

» La défaite de M. de Rémusat n'est pas une défaite pour les conservateurs, puisque la candidature de M. de Rémusat avait été conduite sans eux, contre eux plutôt qu'avec eux.

» Elle n'est une défaite que pour le gouvernement de M. Thiers ; elle lui montre où l'on va en cherchant un appui chez ses ennemis, en divisant et en décourageant les gens de bien. »

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UNE CONVERSION

PAR LE COMTE

DE RAOUSSET-BOULBON.

(Suite)

XII.

LE PORTRAIT.

Après la scène que je viens de raconter, quand je me trouvai seul, recommencèrent mes perplexités : bien que la nature en fût changée, leur violence était demeurée la même.

Entre Berthe et Claire, mon cœur n'hésitait plus, mais la raison balançait encore.

Si je me posais cette question : Quelle est celle que je préfère ? aucun doute ne m'était permis ; mais, lorsque des hauteurs abstraites du sentiment je descendais dans la vie réelle, quand je me disais : il faut épouser

Claire, la série des raisonnements impitoyables de Louis Monot me revenait en mémoire.

L'homme positif n'avait révélé qu'avec trop de justesse les désastres qui m'étaient voilés par la poésie de l'entraînement. Que faire ?

Le regret de renoncer à une grande fortune, aux satisfactions du luxe, aux avantages sociaux de la richesse, à la puissance qu'elle attribue, s'effaçait de ma pensée pour n'y laisser d'autre sentiment que les joies d'un amour rempli de promesses.

L'influence morale de cette jeune fille si pure, la contagion de son exemple, me gouvernaient déjà d'une manière presque absolue. Je me sentais purifié au contact de cette chasteté ; mes rêves, dégagés de l'avidité brutale que tu leur as vu, n'aspiraient plus qu'au bonheur tel que je l'entrevois dans son amour.

Mais, en me rappelant sur le terrain des choses positives, la raison m'y terrassait, et je me disais en frémissant : « Impossible ! »

Louis Monot m'avait laissé pour adieu ces mots terribles :

« Dans cet amour où ta passion voit le ciel, ma raison voit un enfer pour Claire de Langenais ! »

Et toutes ces paroles me revenaient en mémoire, prenaient un corps dans mon imagination, et je les voyais danser autour de moi comme des spectres, avec des rires amers.

Oh ! s'il ne se fût agi que de moi ! Métamorphosé comme je l'étais depuis deux jours, soutenu par une force morale voisine de l'exaltation, les rigueurs de la pauvreté ne m'eussent point effrayé ; mais je me sentais pris d'une désolation sans mesure à la pensée que je précipiterais ma bien-aimée dans l'abîme auquel j'étais voué.

« Eh ! triple insensé ! me disais-je alors, il y a quelques années encore, tu avais une fortune, une grande indépendance ; Dieu t'avait fait cette rare faveur. Au lieu de comprendre les devoirs qu'elle impose, tu en as stérilement abusé ; tu l'es abandonné, tête baissée, aux plus banales folies ; tu as

jeté ton dernier écu dans un verre le jour de ta dernière orgie. Quoi ! si je n'avais pas gaspillé cette fortune, rien ne s'opposerait à mon mariage ! Demain, j'épouserais Claire, demain le monde me serait ouvert, je pourrais l'emmener avec moi partout où il lui plairait de me dire : Allons ! J'aurais pu lui faire une existence pleine de repos et de bien-être. Rien, rien ne s'opposerait à mon bonheur ; et parce que je me suis laissé dépouiller comme un niais de tout ce qui faisait ma force, maintenant, la vie m'est fermée. Ah ! c'est justice ! »

Ma tête tomba dans mes mains, et je me mis à pleurer.

Après ces lamentations sur des choses matérielles, des scrupules singuliers se dressaient dans mon esprit. Je me disais :

« Mais qui suis-je donc pour aspirer à la main de Claire ? J'ai vécu sept ans dans ce Paris qui est un enfer et une fournaise d'ignominie, et voilà que je veux unir ce passé à celui d'une enfant pure comme les anges. J'ai fait gloire de mon cynisme : j'ai tout nié, tout blasphémé ; j'ai jeté ma santé,

Le Constitutionnel cherche à se rassurer lui-même, à atténuer la portée du vote acquis à M. Barodet.

Dans le Gaulois, M. Tarbé ne prend pas le change et jette ce cri d'alarme :

« La république sera conservatrice ou ne sera pas. » (M. THIERS.)

« La bête a jeté son cri ; la République est morte.

» Ou si la République ne meurt pas, c'est la France qui est irrévocablement perdue.

» Voilà donc où nous ont menés deux années de politique sénile, de compromis coupables, de tolérances indignes et de protections honteuses. L'aveuglement — je veux croire que cela n'a été que de l'aveuglement — a résisté à tous nos efforts ; nous avons prié, crié, imploré ; on n'a pas voulu nous entendre.

» Il fallait que votre châtimeur vint ; le voilà ; il vous écrase. »

Voici ce que pensent les journaux légitimistes.

L'Union s'exprime ainsi :

« La France sait aujourd'hui sur quelle pente l'a mise M. Thiers ; le vote de dimanche est la manifestation éclatante du péril social que nous dénoncions, auquel on ne croyait pas, et qui apparaît aujourd'hui de façon à obliger de voir et d'entendre les aveugles et les sourds volontaires.

» Vous tous que le devoir importune, conservateurs peureux et lâches, artisans des révolutions qui vous frappent, vous êtes avertis.

» Quand nous vous disions que M. Thiers vous menait aux abîmes, qu'il préparait le triomphe du radicalisme, qu'il n'y avait pas une minute à perdre, qu'il fallait mettre dans l'impuissance de nuire cet homme fatal, vous nous accusiez d'être violents, de sacrifier les intérêts du pays à nos passions. Vous nous dénonciez comme des révolutionnaires, et M. Thiers était proclamé par vous le plus grand, le plus illustre des citoyens, le sauveur, le libérateur.

» Votre œuvre est faite, contemplez-la maintenant à votre aise, et essayez donc de monter au Capitole ! »

Pour M. Veillot, cette élection sent fort le pétrole.

« L'on peut donc compter qu'il y a, dit-il, cent quatre-vingt mille pétroleux officiels et en pleine activité civique dans la ville de Paris, à quoi il faut ajouter pour le moins autant d'aspirants.

» Sans doute, tous ne brûleraient pas volontiers les maisons et les monuments. Mais les institutions, les lois, tout ce qui constitue la vieille société et la vieille morale, et tout ce qui appartient encore à cette

manière d'être, ou ils sont résolus d'y mettre le feu, ou ils n'ont aucune volonté d'empêcher qu'on l'allume.

» Les cent trente-cinq mille voix données à M. de Rémusat représentent l'espèce générale des pétrolés. Leur situation afflige, mais ils espèrent vaguement que cela s'arrangera en leur faveur, sans qu'ils aient le déplaisir de renier les principes excellents ou de corriger les habitudes agréables qui les ont mis dans cette extrémité.

» Contre ces deux multitudes, les vrais principes de l'ordre réunissent, plus ou moins étroitement, vingt-sept à vingt-huit mille électeurs, ceux qui ont porté le colonel Stoffel. Une centaine de pompiers, disséminés à travers une ville immense aux deux tiers embrasée et combustible partout.

» Ils sont ce que les affiches de M. de Rémusat appellent la réaction !

» Voilà le bilan des deux années de règne de M. Thiers, président de la République conservatrice. On voit qu'il a été bon conservateur de la République dévastatrice.

» Quant à nous, nous demandions surtout la lumière ; elle est faite, et nous sommes contents. Mais c'est un contentement sévère.

» Barodet, élu de Paris, a deux cent mille voix, après les Prussiens et après la Commune ! 200,000 voix dans Paris pour la Commune, et la même chose partout !

» Le Siècle, lequel est du nombre des triomphateurs, dit modestement qu'il « reviendra sur cette élection. » Oh non ! Il ne reviendra pas. C'est fait, et le Siècle a pour longtemps un fond de pensées sombres. Le Siècle est battu, comme le citoyen Grévy, comme le citoyen Carnot, comme « Henri Cernuschi » et tous les pseudo sans-culottes en habit noir qui se sont égosillés à crier : Rémusat ! Rémusat !

» Le Siècle sait bien quel est le vrai mérite de son candidat Barodet. Il sait bien que Barodet n'aurait jamais passé si le « peuple » lui connaissait une douzaine de bonnes chemises.

» Avant peu, quiconque a des chemises ne passera plus au scrutin, et bientôt ne passera plus ses chemises.

» Et vous-même, Barodet, comprenez le sens de votre élection : ne vous pressez pas d'acheter du linge ! Immédiatement, vous aussi, vous seriez noté « vieille barbe, » comme MM. Carnot, Langlois, Grévy, comme « Henri Cernuschi » et le Siècle, couverts de trop de chemises.

» Nous parlons pour ceux qui ne veulent et ne savent désespérer. Qu'ils regardent bien la situation. Elle est perdue, sauf pour eux. Qu'ils se disent bien que M. Thiers a épuisé les dernières ressources de la ruse et qu'il n'a plus rien ; que c'est un coup de Providence qui déchire le voile ; qu'on est présentement à l'heure du combat, et que ce combat n'est soutenable que par les vertus de la pleine vérité. »

#### RAPPROCHEMENTS ÉLECTORAUX.

Voilà la quatrième fois que les électeurs de Paris sont appelés à élire des députés de-

puis 1871. Nous donnons ci-après le tableau à ces quatre dates du nombre des inscrits et des votants :

Dates.	Inscrits.	Votants.
8 février 1871...	547,858	328,970
2 juillet 1871....	458,774	247,000
7 janvier 1872...	458,993	245,000
27 avril 1873....	456,559	337,867

Ce qu'il faut remarquer là-dedans, c'est que, à mesure que le chiffre des inscrits est devenu moindre, le nombre des votants a augmenté.

Dates.	Inscrits.	Votants.
Le nombre des abstentions a été en février 1871 de.....	218,888	
En juillet, de.....	211,000	
En janvier 1872, de.....	213,000	
En avril 1873, de.....	118,692	

C'est donc aujourd'hui près de 100,000 abstentions de moins que lors de la dernière élection.

Ce qu'il y a de curieux à faire remarquer, ce sont les différents candidats nommés dans Paris, avec le chiffre de voix obtenues.

FÉVRIER 1871.	
Louis Blanc a été nommé par..	216,471
Garibaldi.....	200,000
Gambetta.....	191,211
Félix Pyat.....	144,118
Amiral Pothuau.....	138,442
Lockroy.....	134,635
THIERS.....	102,945

JUILLET 1871.	
Wolowski.....	147,042
Gambetta.....	118,327
De Cissey.....	109,780

JANVIER 1872.	
Vautrain.....	121,158

AVRIL 1873.	
BARODET.....	180,446

Le département de la Seine doit être représenté à la Chambre par 43 députés. Par suite d'option, de démission ou de morts, on a déjà, avec l'élection d'aujourd'hui, renouvelé 23 des membres de la députation parisienne.

#### CONSÉQUENCE DU VOTE PARISIEN.

L'élection du 27 aura du moins cet avantage, qu'elle éclaircit la situation. Ainsi, désormais, il ne saurait plus être question de ramener la Chambre à Paris, et voilà un souci de moins pour la droite de l'Assemblée.

Cette élection sera de même un argument très-puissant à faire valoir dans la confection de la loi électorale. Il est clair que, si M. Thiers tendait à rendre les conditions de vote plus accessibles aux vagabonds, la droite aura maintenant de quoi plaider pour la condition du plus long domicile et des plus sûres garanties.

Enfin les républicains de la Chambre se trouvent scindés, et certains membres du centre gauche reviendront forcément à la droite. M. Grévy, qui devait, disait-on, se présenter de nouveau comme candidat à la présidence de la Chambre, doit quitter l'espoir de reprendre son fauteuil, car il vient de s'aliéner les voix de l'extrême gauche qui lui seraient nécessaires pour cela.

Le Président de la République est sorti lundi matin, il est sorti dans l'après-midi. Il ne pouvait tenir en place. Aussi les personnes qu'il a reçues — MM. Calmon, Ladmiraull, Dufaure, Orlov, Ferry, de Randonnois, et S. E. Sameshina — ne l'ont été qu'au vol et pour ainsi dire sur le pouce.

L'agitation de M. Thiers ne s'est calmée quelque peu qu'à l'heure du dîner, où étaient conviés tous les gros bonnets de la finance et du commerce.

Il semble craindre l'isolement.

#### UN CALCUL.

Dans un bureau bien composé, trois électeurs peuvent voter par minute, soit environ deux cents par heure ; ce qui en douze heures, — le scrutin est ouvert de six heures du matin à six heures du soir, — fait un total de 2,000.

Aussi, chaque section répond elle à un pareil nombre d'électeurs. Le nombre d'électeurs est même un peu plus considérable, attendu que l'on prévoit toujours les abstentions pour un cinquième du nombre des inscrits.

Il y a 244 sections dans Paris, répondant à 80 quartiers, formant les 20 arrondissements municipaux, et le nombre des électeurs est de 450,000 environ.

Voici la remarque. Dans les quartiers du centre, les électeurs se méfient moins des agents de l'autorité que dans les quartiers excentriques.

Dans ces derniers, des électeurs en blouse surveillent les opérations du tirage, ce qui ne les empêche pas de boire et de manger, et ce qui rappelle un peu le paradis de l'Ambigu.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### CONSEIL GÉNÉRAL.

La session du conseil général a été close samedi, après une longue et laborieuse séance, qui s'est terminée à 5 h. 1/2.

Dans sa séance du 24 avril, le conseil général de Maine-et-Loire a décidé qu'à l'octroi de Saumur, le pesage devra être substitué au mesurage pour la perception des taxes établies sur le charbon de bois et l'avoine, les droits seront fixés en principal et décimes par kil. 4 fr. pour le charbon de bois et 2 fr. pour l'avoine.

Cette décision a été prise par le conseil général conformément aux demandes faites par le conseil municipal, et la décision du

mon or, mon cœur, mes nuits et mes jours sous les pieds de viles courtisanes qui ont foulé tous mes trésors de jeunesse, et j'ose penser à ceci, que je deviendrai le mari, l'amant de cette jeune fille simple comme les fleurs, sainte comme le paradis ! Quoi ! matériellement ruiné, moralement flétri, j'ose me bercer de pareilles espérances !

Tu vois, mon ami, quels nuages s'amas-saient en moi ; mais, produits par une impression violente, ils ne tardaient point à céder à une impression contraire. J'étais entre deux états qui, chacun, produisaient leurs effets : l'isolement et la vue de Claire.

Dans l'isolement, je retombais sur moi-même et sur mon sujet de désolation ; quand j'étais devant elle, un regard de cette charmante fille faisait évanouir toutes mes douleurs ; dans ce regard, je lisais le pardon à côté du repentir. Ainsi fut-il au moment où je la revis.

Elle était au salon avec son père et Berthe. Délicieux instants, ceux que je passais ainsi près de ces trois personnes ! J'y trouvais des impressions de paix et d'élévation mo-

rale ; jamais calme plus profond n'aurait pu se révéler à moi, si l'amour ne m'avait causé de secrets bouleversements.

Berthe, assise sur une causeuse, passait sa main blanche dans la chevelure d'or de sa cousine, dont la tête était à demi renversée sur son épaule ; Claire, ainsi posée, rappelait le disciple bien-aimé reposant sur le sein du Sauveur des hommes.

— Oh ! comme vous êtes bien ainsi ! m'écriai-je, quel délicieux petit tableau on ferait avec vos deux têtes !

— Mais, mon cousin, dit Berthe en souriant, vous dessinez, si je ne me trompe ; vous peignez parfaitement ?

— Parfaitement est de trop, ma cousine.

— Dessinez-vous au pastel ? me dit Claire en se levant à demi.

— Un peu.

Claire bondit hors du salon et revint presque aussitôt avec une boîte de pastel et du papier de toutes couleurs.

— Allons, me dit-elle, il faut subir les conséquences de votre aveu.

— Les conséquences seront pour vous

surtout, qui allez poser.

— Comment, poser !

— Mais oui, ma cousine, poser. N'est-ce pas vous et M<sup>lle</sup> Berthe qui m'avez donné l'idée de prendre les crayons, quand je vous ai vues toutes deux poser pour un si joli groupe ?

— Allons, fit Berthe, il faut nous exécuter. Quant à moi, je poserai sans peine ; mais toi, dit-elle à Claire, toi qui ne peux rester en place, ce sera plus difficile.

— Moi, dit Claire en s'asseyant, je serai plus sage que toi. Nous allons voir.

J'arrangeai les deux cousines comme je les avais vues en entrant, et je m'établis en face d'elles, prêt à mettre dans cette esquisse tout mon talent et toute mon âme.

Oh ! mon ami, quel groupe délicieux, quelle inspiration pour un peintre, pour un sculpteur ou un poète ! Quel chef-d'œuvre pouvait sortir de ce modèle !

Berthe, vêtue de noir, comme toujours, coiffée avec des nœuds de rubans cerise, légèrement renversée sur le dossier de la causeuse.

Claire, tout en blanc, cheveux dorés, la tête appuyée sur l'épaule de sa cousine, enveloppée par un de ses bras, tandis que leurs mains se joignaient sur leurs genoux.

Il y avait dans le salon un camélia blanc chargé des plus belles fleurs : j'en détachai deux que j'arrangeai moi-même dans les bandeaux de ses blonds cheveux.

Comme ma main tremblait, et comme elle-même était à la fois confuse et joyeuse pendant que je la parais ainsi !

Malgré le sans-façon un peu brutal avec lequel Louis Monot a ravalé mon talent de peintre, tu sais comment je manie le pastel. Je me sentis réellement inspiré, l'ébauche naquit entre mes doigts avec une rapidité merveilleuse.

M. de Langenais, placé derrière moi, poussait des cris d'admiration où je trouvais l'assurance de mon succès. Tout à coup une autre voix se fit entendre derrière moi, qui disait comme M. de Langenais :

— Très-bien ! parfait ! frappant !

(La suite au prochain numéro.)

conseil est définitive s'il n'y a opposition par le gouvernement dans le délai de trois mois.

M. Chevalier, au nom de la commission spéciale du legs Decaen (canton de Gennes), rend compte au conseil général de la situation de cette affaire.

Aujourd'hui, la commission s'est réunie pour entendre une communication de M. le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Beulé est venu nous faire connaître qu'il serait possible peut-être d'arriver à une entente avec tous les intéressés et par conséquent de liquider sans vendre l'immeuble de Paris.

La commission a répondu à M. le secrétaire perpétuel que tant que les intérêts du département seraient sauvegardés, le conseil général se prêterait aux combinaisons qui permettraient cette liquidation au nom du canton de Gennes et particulièrement de la commune de Saint-Georges-le-Thourel. M. Guignon s'élève contre toute combinaison qui aurait pour résultat de faire vendre la ferme-école de Saint-Georges.

M. Chevalier répond qu'il n'y a eu entre la commission du conseil général et M. Beulé qu'une simple communication sans même aucune proposition définitive ; dans ce moment tout est réservé.

Le conseil général reste absolument libre de ses actions et aujourd'hui il n'est pas question de vendre les immeubles dépendant de la succession Decaen et qui sont situés dans le canton de Gennes.

M. le président, au nom du conseil général, remercie M. Chevalier de sa communication.

*Chemin de fer d'intérêt local de Poitiers à Saumur.*

M. Mayaud fait connaître au conseil que la 4<sup>e</sup> commission a examiné un traité qui lui avait été soumis sur les ordres de M. le ministre des travaux publics, — traité passé par la compagnie concessionnaire du chemin de fer de la Vendée pour l'exploitation de cette ligne.

Ce traité sauvegarde tous les droits du département de Maine-et-Loire, et la 4<sup>e</sup> commission demande au conseil de l'approuver.

Ces conclusions sont adoptées.

Plus d'un millier de personnes assistaient hier matin, au Champ-de-Mars, à Tours, à une répétition extraordinaire du Carrousel. Les autorités militaires occupaient la loge qui leur est réservée, et la musique du 66<sup>e</sup> de ligne, ainsi que la fanfare du 3<sup>e</sup> dragons, ont joué plusieurs morceaux, du reste parfaitement exécutés.

De leur côté, MM. les officiers et sous-officiers de cavalerie se sont livrés aux exercices composant le programme du Carrousel qu'ils doivent donner prochainement et notamment aux jeux des anneaux, du javalot et de voltige. On a surtout remarqué leur adresse et leur habileté à exécuter au galop, sur la piste, des figures très-variées et d'un fort bel effet.

Un accident est venu troubler un moment cet intéressant spectacle. Un maréchal-des-logis du 3<sup>e</sup> dragons a été lancé à terre par suite de la rupture de ses étriers ; on le croyait blessé grièvement, car après avoir tourné plusieurs fois sur lui-même, il était resté complètement immobile ; fort heureusement on a reconnu qu'il n'avait que des contusions sans gravité.

Un jeune homme de la ville, M. M..., n'a pas eu le même bonheur. Ayant voulu imprudemment faire franchir la haie à son cheval, il a été désarçonné et a eu la jambe droite cassée vers le milieu du tibia.

Les chirurgiens de service lui ont donné les premiers soins et l'ont fait transporter à son domicile. (Union libérale.)

Le concours régional de Tours sera complété, comme nous l'avons dit, d'un concours vinicole.

Ce concours sera à lui seul aussi considérable que le concours régional. On parle de 600 producteurs qui y enverront des échantillons de leurs vins.

Le concours hippique, qui formera le second complément du concours régional, promet aussi d'être intéressant. Des organisateurs ont résolu d'y annexer un concours de ferrage pour les maréchaux.

M. Dufaure a failli être victime d'un accident de chemin de fer.

Il y a trois jours, il se trouvait à Poitiers, sur les rails, attendant l'arrivée du train.

Il s'entretenait avec tant d'animation qu'il ne vit pas le convoi, lequel était arrivé à deux mètres, lorsque le sous-chef de gare se précipita sur lui et le jeta hors de la voie.

Ce sous-chef de gare se nomme M. d'A-nouilh.

Il ressort d'un jugement de la Cour de cassation que les élèves des grands séminaires, des petits séminaires, des écoles normales primaires, doivent être inscrits sur la liste électorale de la commune où se trouve l'établissement dans lequel ils résident.

La Cour d'appel de Paris a rendu un arrêt d'où ressort la jurisprudence suivante : « Lorsque, par l'expiration de la durée du brevet, le produit breveté et la dénomination sont tombés dans le domaine public, le breveté ne peut, au moyen d'un nouveau brevet pour le même objet, retirer à son profit ce produit et cette dénomination. »

La Bibliothèque de Saint-Vincent-de-Paul est transférée rue Basse-Saint-Pierre, 6.

Elle est ouverte le mardi et le samedi de chaque semaine, de 2 à 3 heures du soir.

Voici, d'après Nick, l'astronome de Périgueux, les probabilités du temps pour le mois de mai :

D'après les éléments astronomiques, la direction et l'intensité des forces sidérales, le mois de mai présentera les caractères suivants sur la France et les pays limitrophes :

Temps variable, assez accidenté, plutôt humide que sec dans l'ensemble, avec ciel couvert ou nuageux. Variations brusques de température ; radiation solaire assez vive ; nuits fraîches, principalement vers les 4<sup>es</sup>, 5, 12, 14, 18, 21, 25 et 28. Bien que les gelées soient peu probables, les viticulteurs doivent se tenir en éveil. Orages épars vers les 4, 10, 15 et 24. La grêle et les ravines sont à craindre, ainsi que les crues locales. Quelques éclaircies entre les époques critiques, notamment sur le Midi.

Dépression barométrique avec vent ou pluie, suivant les régions, vers le (4<sup>es</sup>), lunestice boréal ; 4, quadrature, conjonction de Jupiter, apogée, « 10 », équinoxe descendant, conjonction de Mars, syzygie ; 15, lunestice austral ; « 19 », quadrature, péri-gée, conjonction de Saturne ; « 22 », équinoxe ascendant ; 24, conjonctions de Vénus et de Mercure ; (26), syzygie ; 29, lunestice boréal.

En somme, ce mois sera plus agité que le précédent.

Les dates placées entre parenthèses sont douteuses sur notre zone. Celles mises entre guillemets présenteront les plus fortes perturbations. Avis aux gens de mer !

M<sup>lle</sup> DEVOYOD A SAUMUR.

C'est demain soir qu'aura lieu la représentation de la *Femme de Claude*, de Dumas fils, donnée par M<sup>lle</sup> Devoyod, de la Comédie-Française, et sa troupe composée d'artistes parisiens au nombre desquels nous remarquons M. et M<sup>me</sup> Laugier, qui se sont déjà fait applaudir ici l'an dernier. Le public saumurois ne voudra pas manquer cette occasion de connaître une de nos sommités artistiques, une actrice hors ligne, aussi remarquable comédienne qu'excellente tragédienne, et dont la carrière a été marquée, jusqu'à ce jour, par les plus brillantes créations.

Née à Lyon, M<sup>lle</sup> Devoyod obtint au Conservatoire de Paris, en 1856, le prix de tragédie et de comédie : M. Samson fut son maître de déclamation. Engagée tout aussitôt à l'Odéon, elle y parut dans le rôle de Célimène, du *Misanthrope*, qui lui valut un grand succès. Trois ans plus tard, elle était appelée au Théâtre-Français, où elle débutait. On se rappelle encore son triomphe dans la pièce de M. Mario Uchard, la *Fiammina*, que M<sup>lle</sup> Judith avait créée sur la même scène.

M<sup>lle</sup> Devoyod obtint successivement les principaux rôles de la tragédie classique, même celui de Phèdre. Elle a tenu pendant plus de douze ans, sans partage, l'emploi de M<sup>lle</sup> Rachel, ainsi que les grands premiers rôles du répertoire de la haute comédie,

Adrienne Lecouvreur, Fiammina, Célimène, Elmire et beaucoup d'autres.

## Faits divers.

M. le général Vinoy, grand chancelier de la Légion-d'Honneur, vient de prévenir M. le préfet de police que nombre d'individus portaient à Paris le ruban de la médaille militaire sans y avoir le moindre droit. En conséquence, il prie M. Léon Renault de faire faire une chasse active à ces individus.

Avis à ceux qui ont réellement droit à la médaille. Il feront bien, pendant quelque temps, d'avoir leur brevet sur eux, pour le cas où des agents de police leur demanderaient des explications.

..

Tout le monde remarquait hier au bois une nouvelle voiture qui filait avec rapidité entre les files d'équipages.

Figurez-vous une sorte de *dog-cart*, très-haut, et monté sur deux roues de vélocipède à jantes de caoutchouc. Un poney gris seul était attelé au tout, et ce bizarre équipage traînait un grand seigneur anglais de passage à Paris.

Il paraît qu'on commence à voir beaucoup de ces voitures dans Hyde-Park. C'est disgracieux, mais on a des chances nombreuses de se rompre le cou.

..

Aujourd'hui même doivent se mettre en route pour la Nouvelle-Calédonie de courageux missionnaires, sous la conduite du père Sosthène Duval, l'un des prédicateurs du couvent de Picpus.

On se rappelle qu'en avril 1871, le père Duval fut arrêté et emmené comme otage, avec douze autres religieux du même couvent, à Mazas, puis, transféré à la Roquette. Plusieurs de ces malheureux furent massacrés (les RR. PP. Ladislas Radigue, Polycarpe Tuffier, Marcellin Bouchove, Frézal-Tardieu), par ordre de Philippe Ferouillat, membre de la Commune, qui fut lui-même fusillé à Satory.

Le père Duval n'échappa à la mort que par suite de circonstances pour ainsi dire miraculeuses. Aujourd'hui, il part pour aller porter les encouragements et les consolations de la religion à ceux qui l'avaient voué au massacre le plus odieux.

..

Une curieuse affaire, et comme il s'en présente rarement, vient d'être jugée par le tribunal de simple police à Marseille.

Une jeune femme, qui a demeuré longtemps à Tunis, était traduite devant le tribunal pour avoir porté sans autorisation des vêtements d'homme dans les rues de Marseille.

Son avocat a produit à l'audience une attestation de médecin, certifiant que pour « raison de santé » la prévenue ne peut porter des robes.

Le tribunal ne la condamne pas moins à vingt-cinq francs d'amende.

## Dernières Nouvelles.

On lit dans *Paris-Journal* : Nous ne voulons pas ajouter foi à tout ce que nous entendons dire sur les impressions que le scrutin du 27 aurait éveillées dans la petite cour de l'Élysée. Il nous faut cependant rapporter ces rumeurs, qui ne sont pas les premières venues.

On dit qu'à la présidence les familiers de la maison, et M. Thiers lui-même, parlent comme s'ils croyaient, ou tout au moins voulaient faire croire que l'impopularité de l'Assemblée est la seule cause du désastreux résultat de dimanche, et que celui-ci n'atteint en rien le gouvernement.

— La défaite de M. de Rémusat provient d'une manœuvre ; on a calomnié le gouvernement ; on a crié faussement à la candidature officielle, et, par là, on a refroidi une partie des républicains ; on s'est efforcé d'envelopper le Président et ses collaborateurs dans l'impopularité de l'Assemblée ; en même temps qu'on leur aliénait une partie des conservateurs en accusant odieusement le Président d'être disposé à aller jusqu'à un essai loyal de la Commune, après avoir fait l'essai loyal de la république.

Tel serait le thème des discours en faveur dans les parages du monde officiel.

C'est ainsi qu'au lieu d'un *mea culpa* salulaire qui pourrait amener un changement de politique, et partant des conséquences moins sinistres et des probabilités moins menaçantes que l'élection de M. Barodet, on frappe toutes les poitrines, excepté la sienne, excepté celle qu'il faudrait frapper à coups redoublés.

M. Thiers proteste qu'il n'y a rien de changé et qu'il ne faut pas se préoccuper de cette journée due à des intrigues sans valeur. Il s'appuiera, dit-il, sur les gens de bonne volonté que renferme l'Assemblée, et avec leur concours il continuera à sauver la France, demain comme hier et avant-hier.

Hélas ! puisse cet optimisme n'être pas aussi complet qu'on le dit dans les sphères gouvernementales. C'est cet optimisme qui nous rendrait le plus pessimistes. C'est cette sérénité et cette confiance imperturbable en soi qui nous inspirerait le plus d'alarmes et de défiances.

— La leçon est rude ; il ne manquerait plus qu'une chose, c'est qu'elle fut perdue comme les autres !

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Théâtre de Saumur.

DIRECTION DE M. HENRI CHANTILLY.

Jeudi 1<sup>er</sup> mai 1873.

Représentation extraordinaire donnée par

**M<sup>lle</sup> DEVOYOD,**

De la Comédie-Française,

Accompagnée de sa Troupe, composée d'Artistes Parisiens.

La *FEMME de CLAUDE*, comédie nouvelle en 3 actes, de M. Alexandre Dumas fils.

M<sup>lle</sup> DEVOYOD remplira le rôle de *Cézarine*.

*Conférence* sur la *Femme de Claude*, faite par M<sup>lle</sup> DEVOYOD.

Le *Bijou de la Reine*, comédie inédite en 1 acte, de M. Alexandre Dumas fils.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

PRIX DES PLACES : Avant-scènes, loges de balcon, balcon et stalles d'orchestre, 4 fr. ; premières loges, galerie, parquet et baignoires, 2 fr. 50 ; loge de MM. les officiers, 2 fr. ; MM. les sous-officiers au parquet, 1 fr. 25. — Prix ordinaire pour les autres places.

**AVIS**  
Les propriétaires de la  
**BELLE**  
**JARDINIÈRE**

2, rue du Pont-Neuf, 2,  
PARIS

ont l'honneur de rappeler à leur clientèle qu'un bureau spécial est organisé dans leurs Magasins en vue de répondre aux demandes chaque jour plus nombreuses qui leur sont faites de la province.

Il suffit d'adresser à la Maison de Paris quelques indications générales sur le genre et le prix des vêtements à fournir pour recevoir franco par retour du courrier des échantillons d'étoffes, une gravure de modes et une vignette indiquant la manière de prendre soi-même les mesures.

Vêtements tout faits et sur mesure pour Hommes et pour Enfants. Vêtements ecclésiastiques.

BONNETERIE, CORDONNERIE, CHAPELLERIE, CHEMISERIE, GANTERIE, CRAVATES, PARAPLUIES, COUVERTURES DE VOYAGE, ETC.

Seules Succursales en province : à Lyon, Marseille, Nantes et Angers. Et à PARIS, place Clichy, au coin des rues de Clichy et d'Amsterdam.

M. CASAS, professeur de piano, place du Marché-Noir, maison Jagot, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalsicière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

— Toute maladie cède à la douce Revalsicière du Barry, qui rend santé, énergie, digestion somnolente. Elle guérit, et sans médecine, ni purges, ni frimas, les dyspepsies, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 75,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, etc., etc.

N° 61,224.

Saint-Romain-des-Îles, 27 novembre.

La Revalessière Du Barry a produit sur moi un effet vraiment extraordinaire. Dieu soit béni; elle m'a guéri de 18 ans de sueurs nocturnes, d'irritation horrible de l'esto-

mac, et d'une mauvaise digestion. Il y a dix-huit ans que je n'ai pas eu un bien-être comme celui que je possède actuellement. J. COMPARET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.;

12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalessière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalessière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la

tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, Common, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 AVRIL 1875.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	54 95	»	02	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	305	»	12 50
4 1/2 % jouiss. mars.	78 60	»	20	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	650	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	475	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier	415	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	436	»	1 25
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	985	»	»	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	89 83	»	05	Charentes, 400 fr. p. j. août.	360	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré	88 65	»	02	Est, jouissance nov.	516 25	»	»	Orléans	277 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	220	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	875	»	6 25	Paris-Lyon-Méditerranée	275	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	391 23	3	75	Midi, jouissance juillet.	1005	»	»	Est	274 50	»	»
— 1865, 4 %	438	»	1	Nord, jouissance juillet.	1005	»	»	Nord	283	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	278 50	»	50	Orléans, jouissance octobre.	807 50	2	50	Ouest	270	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	563 75	»	1 25	Midi	275	»	»
Banque de France, j. juillet.	4250	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	945	»	»	Deux-Charentes	247 50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	560	»	12 50	Compagnie parisienne du Gaz.	675	»	2 50	Vendée	237 50	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	480	»	»	Société Immobilière, j. janv.	18	»	1				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	337 50	»	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 11 novembre).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	
9 — 02 — — omnibus.	
1 — 33 — — soir,	
4 — 13 — — express.	
7 — 27 — — omnibus.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — omnibus.	
9 — 50 — — express.	
12 — 38 — — soir, omnibus.	
4 — 44 — —	
10 — 30 — — express-poste.	

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

SAUMUR, rue d'Orléans, n° 28.

SUCCURSALE

DE LA GRANDE MAISON DE PARIS  
Rue Croix-des-Petits-Champs, nos 5, 7 et 9,  
QUI A OBTENU CINQ RÉCOMPENSES  
Aux Expositions universelles.

SEULE MÉDAILLE D'OR  
à l'Exposition  
DE LYON

1872

SUCCURSALE DE LA GRANDE MAISON DE PARIS.

1873

SAISON D'ÉTÉ

MISE EN VENTE

d'assortiments considérables en

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

PRIX FIXE. — SAUMUR, rue d'Orléans, 28. — PRIX FIXE.

Étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A l'amiable  
**LA BELLE PROPRIÉTÉ**  
DES  
**LOGES**

D'une contenance de 181 hectares  
Située communes de la Breille et de Brain-sur-Allonnes,  
près Saumur (Maine-et-Loire).

Cette propriété, à 20 kilomètres de Saumur, à 10 kilomètres de Bourgueil, près des stations de Varennes et du Port-Boulet, desservie par des routes venant de Saumur, de Bourgueil, de Brain, de la Breille et de Vernueil-le-Fourrier, comprend :

Château en bon état, servitudes, jardins, prairie et vignes formant clos; étang, prés, bois, landes, ferme du château ou du couvent, ferme de la Gagnerie, ferme de Villeneuve;

Belle superficie de bois de futaie, très-belle chasse, pêche.

Entrée en jouissance de suite; toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter les LOGES, au sieur Urbain HUBE, garde de la propriété, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

Étude de M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LA TERRE**  
**DU LOUROUX**

Située communes de Vernantes et de Mouliherne, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire).

Cette terre, traversée par une rivière très-poissonneuse, se compose de :

1<sup>er</sup> DU CHATEAU DU LOUROUX

Avec toutes ses dépendances et 18 hectares de terres, prés et jardins, y appartenant, formant réserve;

2<sup>nd</sup> ET DE CINQ GRANDS CORPS DE FERME

AVEC DEUX MOULINS A BAU

Le tout contenant environ 185 hectares.

TRÈS-BELLE CHASSE.

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> ROBINEAU, notaire. (201)

A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grands deurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS.

**MAISON GABORIT**  
Rue Saint-Jean, 6.  
On demande un apprenti.  
Saumur, imp. de P. GODET.

Étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
**PETITE MAISON**  
ET JARDIN,

Situés à Saumur, rue Saint-Lazare.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (197)

**A CÉDER**  
UNE

**MAISON DE COMMERCE**  
DE

Rouennerie, Draperie, Toiles et Bonneterie,

Située dans le meilleur quartier de la ville.

Bonne clientèle.

S'adresser au bureau du journal.

NOUVEAUTÉS.

**E. BIZERAY**

A Saumur,

DEMANDE DES OUVRIÈRES pour l'atelier de couture.

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.